



Assemblée générale annuelle

8 mars 2022

En ligne via Zoom

1 - Ouverture de la réunion

Le président M. Paul Boissinot, procède à l'ouverture de la réunion et souhaite la bienvenue à tous les membres présents, il est dix-neuf heures quinze.

1.a) Vérification du quorum

Le quorum est vérifié et atteint en conformité avec les règlements généraux de la corporation.

1.b) Vérification de la régularité de la réunion

L'avis de convocation a été envoyé le 21 janvier 2022, dans un délai conforme à celui prévu aux règlements généraux.

2 - Nomination d'un secrétaire et président d'assemblée

Il est proposé par M. Gilles Vaillancourt, appuyé par M. Paul Boissinot et résolu unanimement que M. Dario Lezzoni soit nommé à titre de président d'assemblée et Mme Suzanne Gagnon à titre de secrétaire d'assemblée.

Résolution : AGA-220308.1

3 - Adoption de l'ordre du jour

Lecture et adoption de l'ordre du jour. M. Claude Dessureault propose que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté, appuyé par M. Stéphane Grégoire, résolu unanimement.

Résolution : AGA-220308.2

4 - Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale spéciale et de l'assemblée générale annuelle du 20 février 2021

Il est proposé par M. Gilles Vaillancourt, appuyé par Mme Diane Beausoleil et résolu unanimement de procéder à l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 20 février 2021 tel que soumis aux membres.

Résolution : AGA-220308.3

5 - Adoption et présentation des états financiers

Les états financiers de la Fédération et de la revue En Profondeur sont présentés en détail par Mmes Marie-Christine Lessard et Suzanne Gagnon.

Il est proposé par M. Yves Majeau, appuyé par Mme Diane Beausoleil, et résolu unanimement d'adopter les états financiers tels que présentés.

Résolution : AGA-220308.4

6 - Rapport annuel du Conseil d'administration

Mme Marie-Christine Lessard remercie M. Paul Boissinot pour son implication à la Fédération et présente les réalisations du dernier exercice.

Le rapport annuel est rendu disponible aux membres.

7 - Nomination de l'expert-comptable de la corporation

Il est proposé par M. Charles Dupont, appuyé par M. Maxime Dallaire et résolu unanimement de mandater Josée-Anne Potvin de la firme *SLBO comptables professionnels agréés* comme vérificatrice comptable pour l'année financière 2021-2022.

Résolution : AGA-220308.5



Assemblée générale annuelle

8 mars 2022

En ligne via Zoom

8 - Élection des administrateurs

La présidente d'assemblée explique qu'il y a cinq postes d'administrateurs en élection cette année et que le comité de sélection a reçu cinq candidatures. Sont élus par acclamation : Mme Karine Desautels, Mme Marilaine Duplain, M. Charles Dupont, Mme Marie-Pierre Lessard et M. Gilles Vaillancourt.

Résolution : AGA-220308.6

9 - Varia

Il n'y a pas de point proposé au varia.

10 - Clôture

Il est proposé par M. Gilles Vaillancourt, appuyé par M. Pierre Marchand et résolu unanimement de clôturer l'assemblée générale. Il est vingt heures trente.

Résolution : AGA-220308.7